



RENCONTRES D'AFFAIRES TUNISIE

*ATELIER 3,
Expériences croisées de financement des PME:
Fonds d'investissement, Capital Risque
et Capital Investissement*

**Aïcha ENNAIFAR
DG de DIVA SICAR**

Barcelo Carthage, 17-18 juin 2010

LE CAPITAL RISQUE/CAPITAL INVESTISSEMENT

Comment se définit-il ?

- Prise de participation minoritaire et temporaires dans le capital d'entreprises, généralement non cotées
- Financer: le démarrage, la croissance, la mise à niveau, la transmission et le redressement

À quoi sert-il ?

- Consolider les fonds propres
- Accompagner le management lors des décisions stratégiques (identification de nouvelles voies de développement)
- Apporter des outils de suivi et de transparence financière
- Faciliter l'accès aux ressources stratégiques (recrutement, développement, positionnement à l'international, opportunités de croissance externes, R&D)
- Améliorer le potentiel de création de valeur

LE CAPITAL RISQUE/CAPITAL INVESTISSEMENT

À quel moment intervient-il ?

- Au moment de la création pour le financement de l'innovation-technologie: **Capital Risque**
- À l'occasion d'un projet de développement: **Capital Développement**
- Pour la transmission: **capital Transmission**
- En cas de difficultés: **capital Retournement**

Quelle est sa contribution ?

- Renforcer les fonds propres
- Allouer les ressources les plus adaptées pour la croissance et la performance
- Préparer les relais de croissance à MT<
- Orienter au mieux les ressources financières vers les entreprises

INTERET DU CAPITAL RISQUE

Facteurs clés de succès

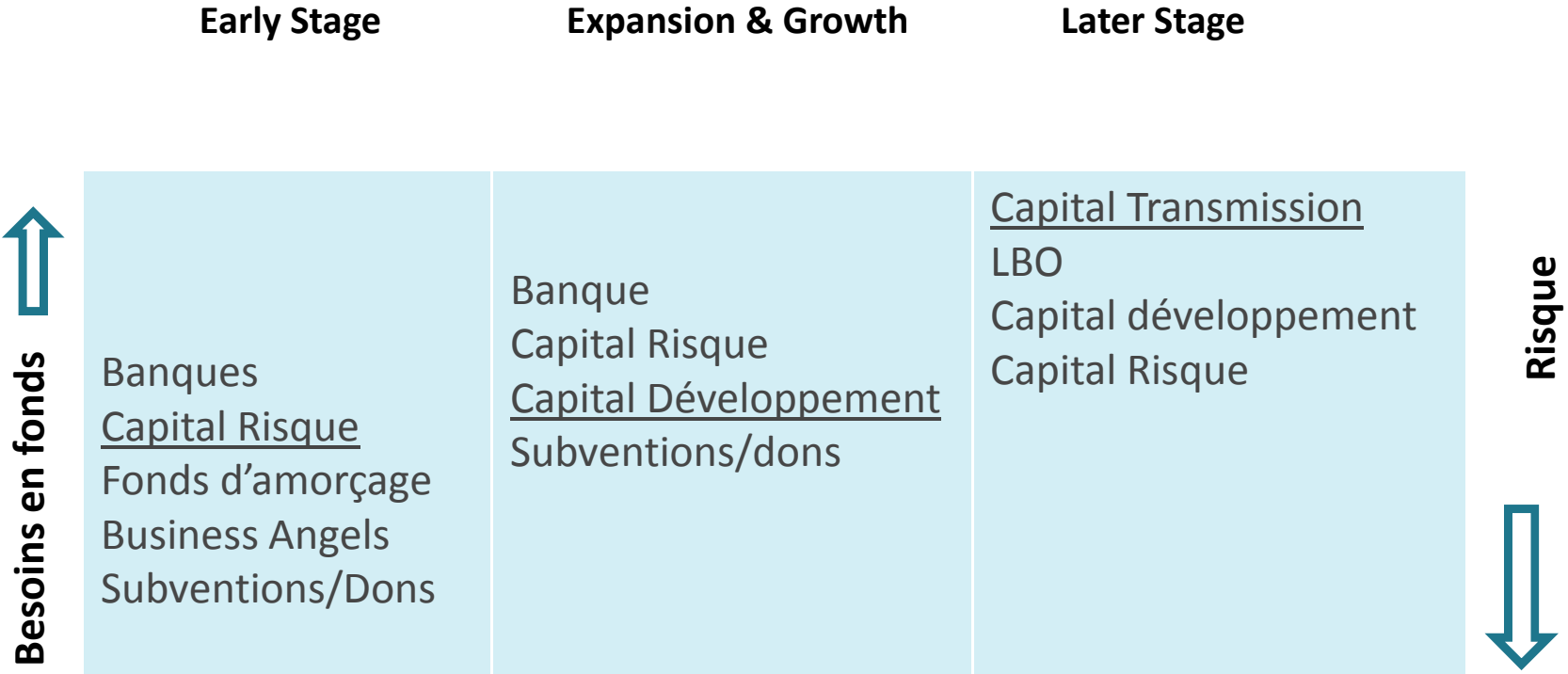
- Vision stratégique
- Positionnement à l'international
- Management solide
- Partenariat solide



Apport du Capital Risque

- Aider à formaliser l'initiative de l'entreprise
- Accompagnement stratégique
- Renforcement du management
- Réseau national
- Réseau international

PHASES DE DÉVELOPPEMENT



CARACTÉRISTIQUES DES MODES DE FINANCEMENT

Moyen de financement	Type d'entreprise	Avantages	Inconvénients
<u>Business Angel</u>	petite	aide stratégique et managériale bonne rentabilité	dilution
<u>Capital/Risque/ Investissement</u>	Petite/moyenne	montants significatifs aide au management accompagnement long terme	dilution pacte d'actionnaires
<u>Dettes</u>	Moyenne/grande	aucune dilution	nécessite une caution risque de liquidité
<u>Leverage Buy Out (LBO)</u>	Moyenne/grande	important effet de levier potentiel important	risque de de liquidité dilution
<u>Bourse</u>	Moyenne/grande	appel au public notoriété financement secondaire cash out	reporting régulier dilution
<u>Obligation</u>	Moyenne/grande	possibilité de modèle hybride	onéreux risque de liquidité risque de dilution

Le capital investissement en Tunisie

LE CAPITAL RISQUE/CAPITAL INVESTISSEMENT

L'ÉTAT DES LIEUX EN TUNISIE: Les principaux textes régissant l'activité

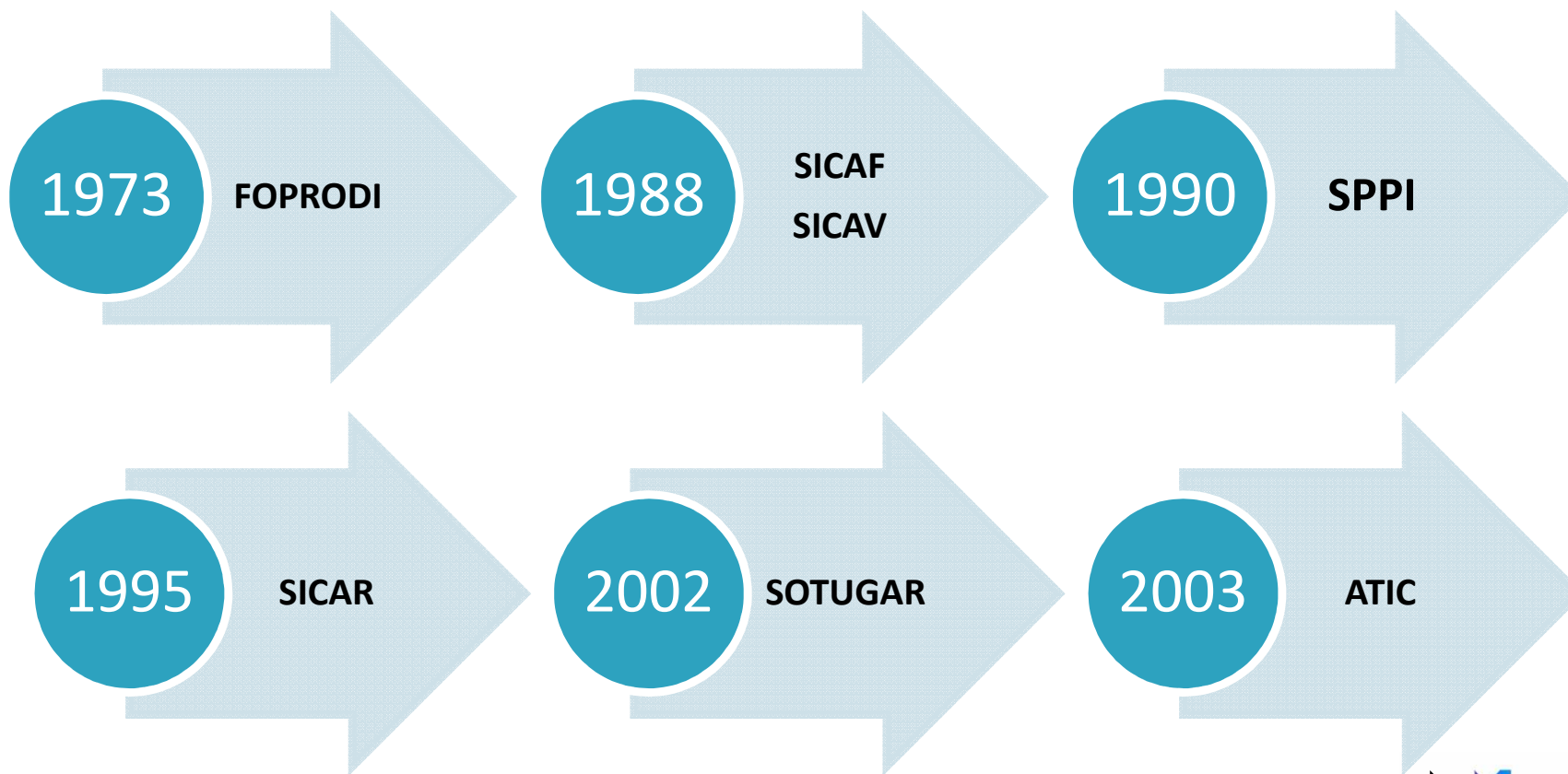
La loi N° 95-87 du 30 octobre 1995 portant création des sociétés d'investissement à capital risque (SICAR), nouvelle catégorie de société d'investissement créée en 1988.

La loi N° 2005-105 du 19 décembre 2005 portant création des fonds communs de placement à risque (FCPR).

La loi N° 2005-58 du 18 juillet 2005 relative aux fonds d'amorçage

La loi n°2008-78 du 22 décembre 2008 portant modification de la législation relative aux SICARs et FCPRs

ACTEURS ET ÉVOLUTION DE LA LÉGISLATION DU CI



INSTRUMENTS D'APPUI

- **Le FOPRODI**
- **Le RITI**
- **L'Essaimage**
- **Les Fonds d'amorçage**
- **Le FODEC**

LE CAPITAL RISQUE/CAPITAL INVESTISSEMENT

Les différentes catégories de Sicars

les SICAR régionales

elles sont réparties sur tout le territoire de développement régional, ce sont des sociétés mixtes qui associent des participations de l'Etat et du secteur public à des capitaux privés.

Les SICAR des institutions financières

filiales de banques, publiques ou privées, tunisiennes ou étrangères. La quasi-totalité des banques commerciales dispose ainsi d'une ou de plusieurs SICAR, qui interviennent en liaison étroite avec leur société mère

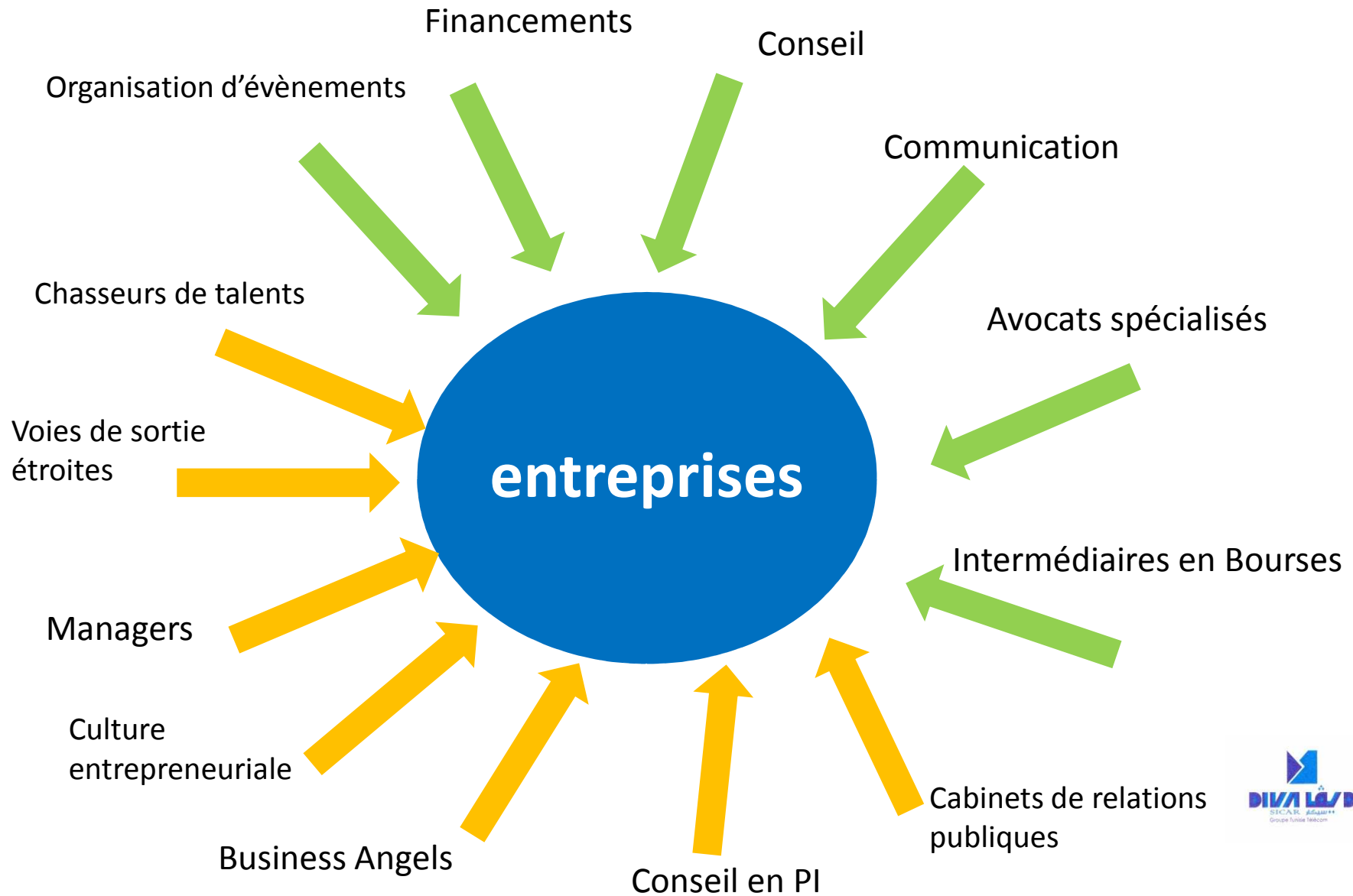
Les SICAR de groupes

ce sont des filiales de grands groupes industriels ou financiers dont les ressources proviennent des sociétés mères, et qui financent

Les sociétés de gestion

Deux sociétés de gestion ont été récemment créées pour gérer des fonds d'amorçage : (IKDAM gère un fonds d'amorçage public/ACP)

L'ÉCOSYSTÈME DU CAPITAL RISQUE





Un outil de financement au service de l'entreprise innovante et technologique

- **DIVA SICAR** est créée en avril 2009 **et entrée en activité en août 2009.**
- **Au capital de 20.000.000 dinars.**
- **Principaux actionnaires** : Tunisie Télécom, STB, BH, Parc Technologique El Ghazala , CERT, ATI , Autres ...



LES OBJECTIFS

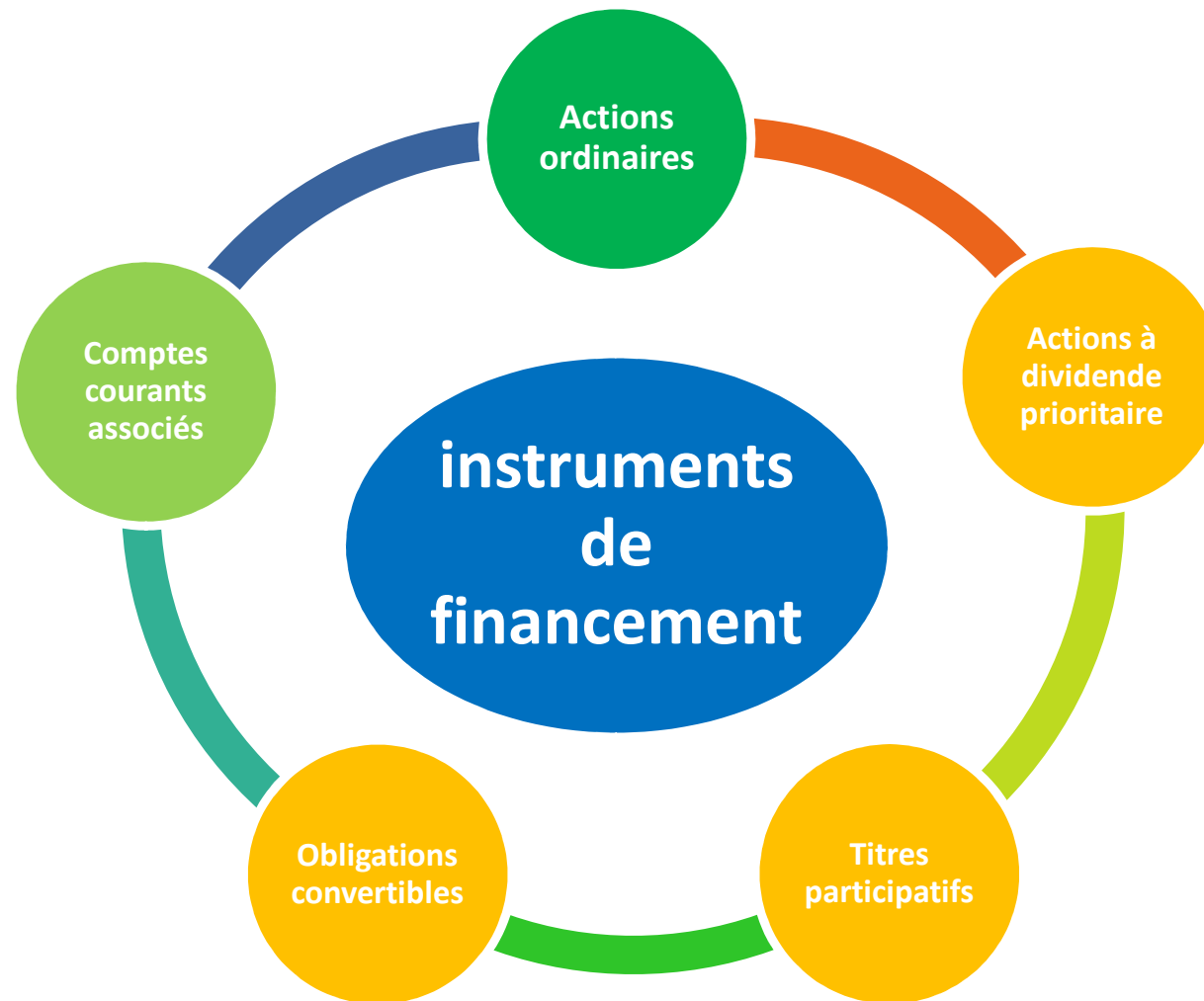
2.- Les objectifs spécifiques : créer une synergie avec les actionnaires de DIVA SICAR notamment avec Tunisie Télécom et ce, par :

- La promotion de projets dans le secteur des TIC;
- Aider les jeunes créateurs à promouvoir des projets dans le secteur des TIC tout en veillant à ce que ces projets aient des retombées positives directement ou indirectement sur les activités de télécommunication (tels que: le développement de contenu mobile, Datacenter, portails, M-payment...);
- Consolider les fonds propres des entreprises du secteur des TIC en phase de croissance ;

TUNISIE TELECOM, PARTENAIRE STRATÉGIQUE

Portefeuille important de Participations	<ul style="list-style-type: none">➤ Des filiales métiers : Sotetel – Mattel - TOPNET➤ Des institutions financières: BH, BFPME, SIBTEL ...➤ Deux Sicars: DIVA et TITF.
Des Orientations Stratégiques claires	<ul style="list-style-type: none">➤ Amélioration de la relation client et réduction des coûts➤ Développement d'un réseau de partenaires autour des TIC/métiers➤ Création de la valeur: VAS Multimédias, M2M, M-Payment ...
Partenariats technologiques & Parc Clientèle	<ul style="list-style-type: none">➤ Institutions financières, développement de nouveau mode de Payment➤ Partenaires technologiques tunisiens, promouvoir les services Entreprise➤ Sociétés étrangères, pour le développement de services innovants➤ Des relations préférentiels avec les institutions publiques (Transport, Santé, ONT, SONEDE,...)➤ Un parc clientèle composé de tout les secteurs/segments (Grand compte, Institutions publiques, PME, grand public,...)

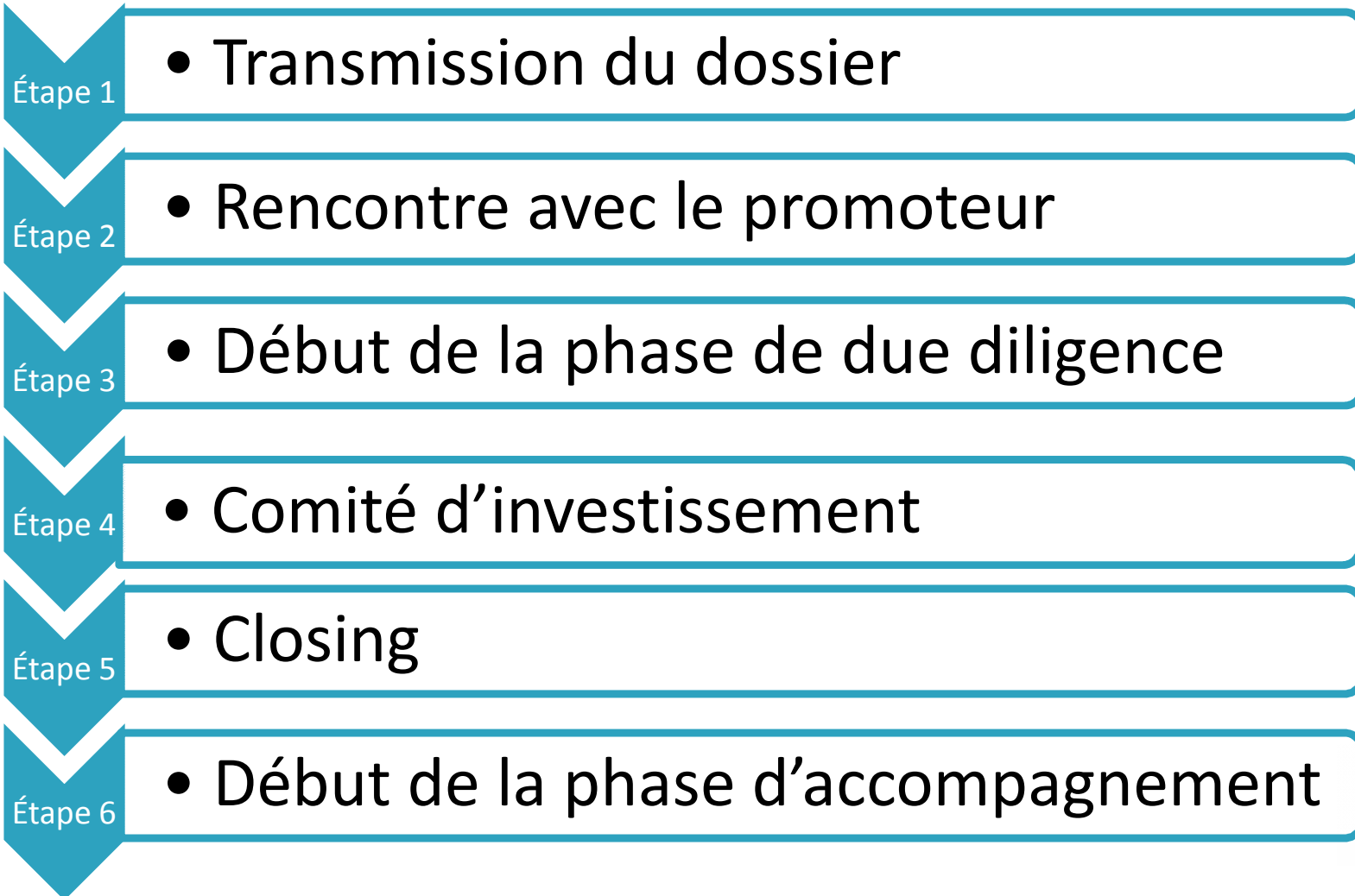
Les Mode de financement



REGLES ET CONDITIONS D'INTERVENTION DE DIVA SICAR

- 1.-** Le porteur du projet est le centre de réussite du projet.
- 2.-** Le taux de participation active (donnant droit de vote)
entre 10 et 49%.
- 3.-** Une sortie sur une durée d'investissement entre 5 et 7
ans, à travers:
 - Une introduction en Bourse,
 - Une cession à un industriel,
 - la rétrocession au management.

CALENDRIER D'INVESTISSEMENT



POUR CONSTITUER VOTRE DOSSIER

Les pièces à parvenir pour un financement de DIVA SICAR:

- Une demande de financement;
- Le CV du promoteur et de l'équipe dirigeante;
- Une présentation détaillée du projet et des process et technologies à utiliser;
- **Business plan;**
- Etude de marché;
- Devis ou factures pro format des équipements à acquérir;
- Déclaration de l'activité

NOUS VOUS APPORTONS

- ❖ **Le financement en capitaux**
- ❖ **Accompagnement avec un suivi actif et une mission permanente d'assistance conseil**
- ❖ **La vision de Tunisie Télécom.**
- ❖ **Notre réseau**



MERCI DE VOTRE ATTENTION

Pour nous contacter:

Adresse : 33, Avenue du Japon, 1073 Tunis.

Tél. : 71 90 16 26

Fax : 71 90 45 48

E-mail : Diva@tunisitelecom.tn